

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Anie Ballabey**

<https://www.cadre21.org/membres/9a51539c2be65374e52e5204>

Date d'obtention : 2024-02-24 20:47:24

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

**Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?**

C'est une méthode d'intervention visant la sensibilisation aux différents risques et répercussions que le sextage peut avoir sur la vie des jeunes.

Cette méthode d'intervention met en place la collaboration des divers intervenants qui s'occupe des situations de sextage. Cette collaboration fait en sorte que les délais de traitements soient plus courts.

**Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?**

Cette formation me permettra de faire des interventions plus structurées et efficace auprès des jeunes qui ont vécu une situation de sextage. Elle me permettra de les soutenir dans cette situation qui peut être difficile pour eux.

**Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?**

-Ne pas tenter de voir les images qui ont été partagées.

-Être dans la bienveillance et non dans le jugement et la réprimande